Innovation politique et sociale en rural

Pierre Bréchon – Lieux d'Eglise en rural – 30 mai 2014 – MFR de Mozas (Isère)

Qu'est ce que l'innovation ?

Plusieurs conceptions possibles. **Au sens strict**, l'innovation peut se définir comme l'irruption de nouveautés technologiques ou scientifiques qui transforment, révolutionnent nos modes de vie. Nos sociétés ont connu de très grandes innovations scientifiques et techniques depuis deux siècles ; on est entré dans une ère des changements beaucoup plus rapides que dans les siècles précédents, dans tous les domaines :

- nouveaux procédés de fabrication, on utilise de moins en moins la force humaine et de plus en plus la force du moteur à essence ou de la puissance électrique, production industrielle, concentration des entreprises, mécanisation des chantiers de BTP et de l'agriculture,
- automatisation qui augmente beaucoup la productivité (une seule personne peut parfois contrôler tout un processus de production),
- informatique qui permet l'automatisation et qui change aussi notre vie quotidienne (l'ordinateur présent dans presque tous les foyers avec des usages très divers, des jeux aux achats, à la gestion des comptes, à la recherche d'informations sur internet, à l'expression de ses opinions sur les blogs ou les réseaux sociaux),
- médecine avec des innovations qui permettent de soigner de nombreuses maladies, et du coup on vit de plus en plus longtemps,
- etc, etc…..

Mais, **au sens large**, l'innovation, c'est aussi les effets de toutes les transformations économiques et sociales sur les individus, l'innovation, c'est **le changement**. C'est en ce sens large que j'interviens sur les innovations sociales et politiques en rural.

Qu'est-ce que le rural ?

Autrefois assez clair : on pouvait opposer assez simplement le rural à l'urbain[1]. La ville était concentrée. Hors les murs commençait le rural, presque sans transition. Le rural était le lieu des activités agricoles. Cette répartition simple entre deux types de territoires – très opposés - n'est plus très adaptée pour décrire la société française.

[1] J.-M. Stébé, H. Marchal (direction), *Traité sur la ville*, PUF, 2009.

C'est la première innovation, ou changement important, qu'il faut expliciter. On a assisté à un étalement des villes, leurs fonctions ne sont plus concentrées autour d'un centre unique du pouvoir politique local, de l'armée, de l'administration, des écoles, du commerce, de l'Eglise aussi. L'industrie a commencé à se développer à la périphérie des villes, les banlieues ont proliféré après guerre et on a aujourd'hui une périphérie urbaine très large, où se délocalisent des zones industrielles et de services, de grands centres commerciaux, des écoles et administrations, des activités de loisirs (par exemple multiplexes de cinéma), beaucoup d'habitat pavillonnaire. Chacun devient très mobile dans cette ville étalée, multipolaire : les déplacements occupent une part importante du temps pour les déplacements de travail, pour les achats, pour les loisirs… Il y a donc tout un dégradé entre la ville et la campagne[2], de multiples zones intermédiaires, à tel point que le *rural traditionnel*, organisé presque exclusivement autour des activités agricoles, devient très réduit. On le trouve surtout dans trois régions : l'intérieur de la Bretagne (massif armoricain), le Massif central, le Sud Ouest, avec beaucoup de petites exploitations et une population très vieillissante. On peut repérer un deuxième type d'espace rural – donc à faible densité de population – où l'emploi est beaucoup *moins concentré autour des activités agricoles*. On y trouve aussi de l'artisanat et des petites industries (Ouest). Donc les emplois sont socialement assez diversifiés avec pas mal d'ouvriers et d'employés. Un troisième type de ruralité est très marqué par *l'industrie à la campagne*, par exemple dans l'est du pays autour de petites villes industrielles.

Il faut ajouter une autre catégorie, du point de vue des fonctions résidentielles. De plus en plus, on voit se développer des zones dites **rurbaines**, dans la très grande périphérie des villes. Les emplois restent assez concentrés dans les espaces urbains et périurbains, mais un nombre croissant de personnes vient « vivre à la campagne ». Il y a une forte croissance de population dans ces zones rurbaines, à souvent 30, 40, 50 kms des grandes métropoles. L'attirance des zones rurbaines a au moins deux explications : la maison avec un jardin, un espace vert, est un idéal et un rêve pour beaucoup de familles, fatiguées de la ville. Le prix des terrains étant très élevé dans les villes ou les banlieues de la première couronne, beaucoup cherchent de plus en plus loin le paradis pour leur temps libre, dans la chaude intimité du foyer. On parle parfois de communes-dortoirs : la majorité des habitants ne travaillent pas sur place. Les attentes des habitants des communes rurbaines sont de fait assez différentes et on peut observer de multiples conflits ou tensions, notamment au moment des élections

[2] Voir D. Noin, *Le nouvel espace français*, Armand Colin, 2006.

municipales, entre les populations présentes depuis longtemps, souvent vieillissantes, qui veulent surtout limiter les impôts communaux, et les populations qui arrivent, plus jeunes, avec des enfants, qui veulent une vie sociale, des équipements sociaux et culturels, qui créent des associations et qui vont demander des subventions municipales.

On peut ajouter un autre phénomène, plus marginal, celui des **néo-ruraux**. Dans certaines zones souvent assez excentrées des villes, qui restent rurales et agricoles, on a vu arriver une population qui veut vivre et travailler à la campagne. Population qui va innover pour trouver de nouvelles activités rentables entre l'agriculture biologique, la transformation des produits vendus sur les marchés, l'artisanat, les activités de tourisme doux.

Il y a donc beaucoup de transformations et d'innovations dans l'ancien monde rural, qui était centré sur les activités agricoles. Et de plus en plus de diversité. Seul point commun au rural d'aujourd'hui : une faible densité de population, mais avec des modes de vie très différents. Quelques spécificités démographiques demeurent quand même : beaucoup de catégories sociales modestes ou moyennes (les cadres restent plutôt des urbains et des résidents de banlieues privilégiées), une population souvent peu diplômée du fait des origines modestes des populations et aussi de la difficulté à faire des études longues lorsqu'on habite loin des grandes villes (coût important par exemple du logement pour un jeune dans une ville universitaire), un faible taux de population immigrée (celle-ci vit dans les villes et leurs banlieues populaires).

Valeurs des ruraux, valeurs des urbains : plus de différence

Du point de vue des valeurs vécues dans les différents milieux, urbain et rural, il n'y a aujourd'hui **presque plus de différence**[3].

En **matière religieuse**, autrefois, le rural restait un lieu de forte présence catholique. La ville était considérée comme le lieu de perdition et du diable. L'exode rural était considéré comme le moment qui annonçait l'éloignement de la religion. « Quand un Breton arrive à la gare Saint Lazare à Paris, il perd sa religion », disait-on, il ne va plus à la messe. Aujourd'hui,

[3] Chez les jeunes, on peut même se demander si les jeunes ruraux ne sont pas aujourd'hui plus marqués par les « valeurs nouvelles » que les urbains. Voir Jean-Paul Bozonnet, « Jeunes ruraux, l'inversion des valeurs avec la ville ?, dans Olivier Galland, Bernard Roudet (direction), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La documentation française, 2012, p. 179-185.

d'après les enquêtes, notamment l'enquête sur les valeurs des Français[4], partie française de l'enquête sur les valeurs des Européens, les milieux ruraux sont aussi déchristianisés que les milieux urbains. Environ la moitié de la population française se déclare sans religion et même 17 % athée convaincu. Le reste est surtout catholique mais en général non pratiquant. Assistance mensuelle à la messe : 9 %. Seul petite spécificité semble-t-il : un attachement qui reste un peu plus marqué en zones rurales pour les rituels marquants les grands temps de la vie, le baptême pour célébrer la naissance, le mariage pour l'établissement familial et les funérailles pour le décès. Attachement qui est plus social que proprement religieux.

Le rural était non seulement un lieu de résistance des valeurs religieuses mais aussi de conservation des valeurs traditionnelles, avec un attachement à la famille unie, normée, durant pour la vie, avec un sens de l'ordre et de l'autorité, peu d'esprit critique… De ce point de vue là aussi, la spécificité rurale a disparu. Les ruraux ont connu la même révolution des valeurs que les urbains : la **montée des valeurs d'individualisation**[5] : chacun veut être autonome dans ses choix, notamment pour sa vie privée. Le libéralisme des mœurs n'est pas différent en ville et à la campagne. Homosexualité, divorce, avortement, euthanasie, et même suicide sont de moins en moins rejetés et stigmatisés parce que chacun doit pouvoir vivre sa vie, faire ses choix personnels sans être jugé, contrôlé, condamné par autrui.

Du point de vue de leurs **valeurs politiques**, grande proximité aussi aujourd'hui entre urbains et ruraux. Le milieu rural n'est plus un conservatoire du conformisme politique, la critique des hommes politiques et des élites, du Parlement notamment, est aussi forte que dans les villes. Sentiment des Français d'être mal représentés, sauf par les édites municipaux, qui restent bien vus, notamment en milieu rural. L'intérêt pour la politique semble plutôt plus faible que dans les villes, on suit un peu moins régulièrement l'actualité politique, mais c'est probablement d'abord l'effet de la faible scolarisation. Ce qui n'empêche pas de voter légèrement plus qu'en ville aux élections générales et beaucoup plus lors des élections municipales ou cantonales.

Donc, aujourd'hui, on assiste, aussi bien en ville qu'à la campagne, à la montée des valeurs d'individualisation dans tous les domaines de la vie : volonté de faire « chacun son choix », une famille expérimentée et non pas un modèle imposé de vie familiale, une famille qui doit se construire et évolue en fonction des sentiments de ses membres, un travail qui permet de

[4] Pierre Bréchon, Jean-François Tchernia (direction), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, 2009.
[5] Pierre Bréchon, Olivier Galland (direction), *Les valeurs d'individualisation*, Armand Colin, 2010.

réaliser et pas seulement de gagner sa vie, une vie associative et relationnelle choisie pour ses temps de loisirs, pour partager avec d'autres qui ont les mêmes centres d'intérêts, une morale relativiste, raisonnée, au cas par cas et non pas selon des principes absolus et intangibles, des orientations politiques aussi assez relativistes et nuancées, quelques croyances religieuses à la carte (en en prenant et en en laissant dans ce que proposent les grandes religions). En fait, contrairement à ce qu'on croit souvent, on ne va pas vers un univers de valeurs plus standardisé qu'avant, il n'y a pas de pensée unique. Malgré la publicité et les multiples influences que nous recevons, nous voulons choisir. Tendance à dire : les autres se laissent influencer, sont moutonniers, mais moi je choisis. En fait, beaucoup de distance critique aujourd'hui à l'égard des médias, des enseignants, des médecins. Du coup, toutes les professions ont le sentiment de perdre de leur prestige ! On est dans un **univers de valeurs de plus en plus diversifié et foisonnant**, **de plus en plus multiculturel**, et non pas standardisé. A l'image du paysage audio-visuel avec sa multitude de chaînes de radio et de télévision, alors qu'il y avait jusque dans les années 1980, une télévision unique, la voix de la France… A l'image aussi d'Internet où toutes les tendances, les plus étonnantes et les plus extrêmes, peuvent s'exprimer (voir plus loin).

Cette montée des valeurs d'individualisation doit être bien distinguée de **l'individualisme**, qui est une tendance complètement différente. L'individualisme, c'est une orientation d'action toujours déterminée par mon intérêt personnel, c'est le raisonnement utilitariste, c'est le chacun pour soi, l'inverse de la solidarité avec autrui. Contrairement à ce qu'on dit souvent, il n'y a pas de montée généralisée de l'individualisme. Il y a autant de solidarité qu'autrefois dans nos sociétés même si les formes de la solidarité évoluent. L'Etat-providence et les mécanismes de redistribution sont relativement récents et sont typiques de sociétés développées. La crise n'a pas fait disparaître les processus redistributifs ; sur le long terme, les inégalités sont plutôt à la baisse, la volonté d'implication dans les décisions collectives est même plus forte qu'avant, on a jamais tant pétitionné et manifesté qu'aujourd'hui, la manifestation n'est plus une spécificité ouvrière, toutes les catégorises sociales manifestent et même, plus on est favorisé, plus on manifeste ! Gauche et droite ont chacune leurs combats manifestants !

Internet et les réseaux sociaux

Autre grande innovation technologique de ces dernières décennies, Internet et maintenant les réseaux sociaux qui permettent de recevoir une multitude d'informations très courtes et de

répondre de la même façon. Cette innovation, comme beaucoup d'autres, est apparue et s'est répandu très rapidement parce qu'elle rencontre et satisfait les attentes de certaines catégories de population. De nombreuses découvertes restent méconnues parce que personne ne s'en saisit, elles n'intéressent pas, elles ne sont pas en affinité avec les modes de vie et les valeurs des sociétés contemporaines. Internet est un outil idéal pour une société individualisé, une société où il y a de nombreux liens faibles (affinitaires et utilitaires) peu de liens forts, (plus ou moins imposés, liens de parentés par exemple). Il permet d'entrer en contact facilement avec des inconnus en fonction de ce qu'on cherche, on peut faire un bout de chemin ensemble et passer ensuite à autre chose. C'est très adapté à une société du zapping, de l'investissement momentané mais aussi du besoin d'informations précises, adapté à son cas particulier, c'est un formidable moyen d'expression à un niveau modeste. Pas besoin de lourds investissements pour être présent sur la toile. Un groupe politique, syndical, religieux, associatif peut avoir son site, chacun peut avoir le sentiment d'être acteur ou du moins de pouvoir donner son avis, de manière simple, sans avoir à se déplacer, on peut être citoyen depuis son salon. Comme tout outil, celui-ci peut générer des dérives. L'utilisation peut devenir une addiction, on peut par exemple passer beaucoup de temps à jouer sur internet et ne plus avoir de vie sociale. Mais Internet et les réseaux sociaux, dont les jeunes sont très friands, peuvent aussi être un moyen de construction de sa personnalité, en lien avec autrui.

Les innovations concernent aussi les institutions politiques. Je mettrais l'accent pour finir sur une innovation qui touche beaucoup les milieux ruraux, celui de l'institution communale et de l'intercommunalité.

Réformes des communes et intercommunalité

Spécificité française : son nombre de communes. Il y en avait 38 000 il y a une quarantaine d'années. Avec de très nombreuses communes très petites. Et une difficulté d'organisation de la vie collective dans des petites communes. Comment prendre en charge par exemple l'école communale, entretenir l'Eglise, les chemins et les routes, une mairie, une salle communale… ? Comment constituer un conseil municipal et trouver un maire dynamique et compétent quand une bonne partie de la population vit toute la semaine à la ville et n'est présente que le week-end ? On a donc fait une loi il y a déjà longtemps pour inciter à la fusion de communes, sur la base du volontariat. Echec complet, on n'est descendu qu'à environ 36 000 communes. Ce qui montre que malgré la petite taille de leur commune, beaucoup sont

attachés à leur village et veulent rester maître chez eux. Le sentiment d'identité locale reste très fort. L'intérêt local mobilise fortement.

D'autres stratégies de réformes ont alors été mises en œuvre, notamment avec une loi Chevènement de 1999, incitant fortement à développer les intercommunalités, les EPCI, établissement publics de coopération intercommunale. Une loi de 2010 va beaucoup plus loin puisque aucune commune ne peut plus rester en dehors d'un EPCI. Le processus de consultation a été large mais la régulation a été faite par les préfets, avec une tendance à augmenter la taille des intercommunalités[6]. L'idée est d'avoir un nombre limité d'intercommunalités, ayant en charge les grandes compétences : le développement économique, les routes et les déplacements, les grands équipements collectifs… N'ayant pas réussi à faire baisser le nombre de communes, on a instauré un échelon supplémentaire, les intercommunalités, et on prévoit en principe pour 2020 de faire élire le conseil communautaire au suffrage universel direct. En plus, avec l'apparition des métropoles, il y aussi une tendance à regrouper plus largement des communes des périphéries urbaines avec la commune centre, en y ajoutant aussi des communes rurbaines. On n'est plus dans l'idée qu'une agglomération doit être urbaine de manière continue, mais plutôt que lorsque les liens de la ruralité avec la ville sont très forts, notamment en ce qui concerne les emplois, il y a lieu de regrouper les communes concernées dans la même intercommunalité. Par exemple la métropole de Grenoble compte désormais des communes du flan sud de la Chartreuse. Apparaît l'idée que les métropoles doivent aussi gérer les équipements de loisirs dans ces espaces de moyenne montagne, pour le bien-être de toute la population concernée de la zone.
Tout changement dans les habitudes et dans les modes d'organisation suscite des craintes, ce qui est normal, puisque le changement risque toujours d'avoir des effets néfastes par certains aspects. Mais je pense personnellement que la généralisation de l'intercommunalité est plutôt une bonne réforme qui doit permettre une meilleure organisation de la vie collective au niveau local. L'élément structurant de la vie locale va de plus en plus être l'intercommunalité.

***

[6] Actuellement ces intercommunalités doivent avoir au moins 5000 habitants mais dans le cadre des réformes en cours pour 2015-2016, on parle de les faire passer à 20 000 habitants. Ce qui suppose de nouveaux découpages dans un nombre important de cas.

La montée dc valeurs d'individualisation n'est pas un phénomène spécifiquement français, on le rencontre dans toute l'Europe, particulièrement à l'Ouest du continent[7]. Cette évolution des valeurs ne me semble pas faire courir un danger fondamental à nos sociétés, à la différence de l'individualisme. Donc, pour la qualité du vivre ensemble, c'est bien le niveau des solidarités qu'il faut surveiller. Et de ce point de vue là, je ne suis pas trop pessimiste. Bien sûr, il y a de l'individualisme mais pas plus qu'autrefois. C'est donc à chacun d'entre nous, à travers ses engagements, de militer pour davantage de solidarité, pour davantage de prise en charge des problèmes, déjà à des niveaux modestes, sans attendre que les autorités s'en occupent.

[7] Pierre Bréchon et Frédéric Gonthier (direction), *Atlas des Européens. Valeurs communes et différences nationales*, Armand Colin, 2013.